

# Procès-Verbal Réunion ordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

Réunion du 22 Octobre 2024 à 09h30  
Sur site et en visio-conférence

## Présents :

Pour les représentants des salariés :

**Madame AZOUG Lisa**, Membre CSE suppléant, collègue ouvriers-employés, remplaçant **Madame BAHAMADOU Ida**,  
**Monsieur MARCHAIS Pierre**, Membre CSE titulaire, collègue ouvriers-employés,  
**Madame BETTE PIERRE Barbara**, Membre CSE titulaire, collègue ouvriers-employés, remplaçant **Madame BOTTARO Anastazia**,  
**Madame ROMERA Maëlle**, Membre CSE titulaire, collègue TAM, secrétaire adjoint,  
**Madame GUEDES Sylvie**, Membre CSE titulaire, collègue cadres, trésorière,  
**Madame MARTINEZ Marie Edith**, Membre CSE titulaire, collègue cadres, secrétaire,  
**Monsieur BAJON François**, Membre CSE titulaire, collègue cadres, trésorier adjoint,

Pour le délégué syndical et représentant des salariés :

**Monsieur HEMME Pascal**, délégué syndical CFDT, membre CSE titulaire, collègue ouvriers-employés,

Pour l'employeur :

**Madame CARREYRE Margaux**, Responsable RH Algo, Représentante d'Alex SIGNOLES sur site, mandat temporaire,  
**Madame GIUNTA Julie**, Juriste,  
**Monsieur SIGNOLES Alex**, Président,

Invité :

**Monsieur RANG Benjamin**, DRH groupe Goyard

## Absents excusés :

**Madame BAHAMADOU Ida**, Membre CSE titulaire, collègue ouvriers-employés,  
**Madame BOTTARO Anastazia**, Membre CSE titulaire, collègue ouvriers-employés,  
**Madame MAILLOL Gaëlle**, DRH Groupe, Représentante d'Alex SIGNOLES sur site, mandat permanent,  
**Madame THERY Carole**, Secrétaire Générale,  
**Monsieur CALAQUE Laurent**, Directeur Général des Opérations.

\*\*\*

## Ordre du jour :

- **Concours entre ateliers 2024**
- **Installation de nouvelles badgeuses au stock**

- **Questions CSE à Benjamin RANG – DRH groupe Goyard :**

1. Qui et où sera le management PF/MP/BE ? Est-ce qu'il restera dans la gouvernance de A. Signoles ? Est-ce qu'il est envisagé de rapprocher les équipes développement produit de Carcassonne à Paris ? Même question compta et RH ? Pole innovation ? DTAC ?
2. Quels postes auront Carole & Laurent ? Et comment fonctionnera le trio Direction sur le "Pôle Artisanat" ? Quel sera concrètement le poids commun et individuel de Carole Laurent et Alex dans les décisions concernant le pôle artisanat et le groupe en général ?
3. Que vont devenir nos directeurs actuels ? Vont-ils rester à Carcassonne dans leur périmètre actuel rattachés à Carole et Laurent ?
4. Nous apprécions les échanges avec la Direction Générale qui se déplace sur site : cela va-t-il continuer ? Est-ce qu'Alex va continuer à nous suivre et intervenir ?
5. Si notre DRH est rattachée à Benjamin RANG, quid des autres fonctions support rattachées à Carole et quid de Carole ?
6. Pouvons-nous avoir une vision globale sur la nouvelle structure ? Organigramme ?
7. Allons-nous avoir une communication de Mr Signoles / la direction GSH sur sa vision du groupe, sur une projection de l'avenir comme l'aurait fait notre Direction ?
8. Goyard a-t-il un CSE et un délégué syndical ? si oui allons-nous avoir un CSE central ?
9. Quels sont les services support externalisés chez Goyard ?
10. Quelles sont pour vous les valeurs importantes ?
11. Tous les ans, notre direction prend le temps de nous faire un "état de santé" du groupe. Cette routine sera-t-elle maintenue par Goyard ? Elle est nécessaire et très appréciée ; elle joue un rôle dans le lien de proximité avec notre direction et notre engagement quotidien.
12. Est-ce que les équipes sur le site de La Providence pourront y rester ?
13. Quel sera le fonctionnement entre les chefs produits et les chefs de projet ?
14. Est-ce que les fonctions support devront être plus présentes à Paris ?
15. Est-ce que la stratégie des ateliers est maintenue ? en termes de temps et de financement comment cela va se passer ?
16. Les délais de prises de décisions vont-ils être rallongés ?
17. Quelles solutions seront proposées en cas de service doublon ? des licenciements sont-ils envisagés dans le cadre de la réorganisation ?

18. Ce rachat pourra t'il nous permettre de plus participer à la prise de certaines décisions afin d'échanger en direct pour mieux exprimer certaines problématiques/solutions -> But améliorer la performance ?
19. Quid des contrats CDD ?
20. Le statut cadre au forfait, va-t-il être conservé ? Le temps de travail pour les salariés à 39h va-t-il changer ?
21. Comment et avec qui vont se passer les accords NAO ?
22. Est-ce que le taux de refacturation va être revu de façon significative ? Pour le versement de la participation.
23. Qui aura un droit de regard et d'argumentation sur nos augmentations et primes annuelles ? Qui sera le décisionnaire final ?
24. Va-t-on garder nos avantages ? (Chèque vacances, forfait mobilité, participation, intéressement, AI annuelles, flex horaires, prime annuelle, TR, mutuelle & prévoyance, télétravail).
25. Quels sont les avantages des salariés de Goyard ? Les avantages sociaux des salariés d'Algo vont-ils être étendus aux autres salariés du groupe Goyard ?
26. Allons-nous avoir des ventes au personnel Goyard ?

- **Questions CSE :**

1. Est-il possible de consulter le CSE lorsqu'il est envisagé un changement d'implantation des locaux ?
2. Serait-il possible de payer en carte TR aux différentes machines du stock comme c'est le cas à la Manufacture ?

- **Divers :**

1. CA ALGO réalisé à date
2. Information date rachat
3. Chèques KDEOS 2024

\*\*\*

- **Concours entre ateliers 2024**

Margaux CARREYRE indique que nous mettons en place un concours caritatif groupe sur la fin de l'année 2024. Le concours est simple, chaque site doit récolter le plus de jouets possibles qui seront distribués à des associations caritatives à destination d'enfants hospitalisés pour les fêtes de Noël ou à destination d'enfants dans le besoin.

L'entreprise gagnante sera celle qui aura collecté le plus de jouets / nombre de salariés (les sites ayant tous un nombre de salariés différent).

La récolte sera ouverte du 26/11/24 au 06/12/24, une communication sera prochainement lancée sur LUCCA.

Les élus proposent de stocker les jouets récoltés en salle CSE à la Providence. Pour le site de LANNOLIER, ils proposent que le salarié effectuant la navette dépose la récolte journalière à la Providence.

Les jouets récoltés devront évidemment être en bon état.

- **Installation de nouvelles badgeuses au stock**

Margaux CARREYRE informe l'assemblée que deux nouvelles badgeuses vont prochainement être installées sur le site LANNOLIER, une au 1<sup>er</sup> étage de la QPF et une au 2<sup>ème</sup> étage de la QPF. Avec la récente mise en place du suivi d'activité, cela permettra que les salariés travaillant sur les étages mezzanines ne soient pas dans l'obligation de descendre au RDC à chaque changement d'activité.

- **Questions CSE à Benjamin RANG – DRH groupe Goyard :**

1. **Qui et où sera le management PF/MP/BE ? Est-ce qu'il restera dans la gouvernance de A. Signoles ? Est-ce qu'il est envisagé de rapprocher les équipes développement produit de Carcassonne à Paris ? Même question compta et RH ? Pole innovation ? DTAC ?**
2. **Quels postes auront Carole & Laurent ? Et comment fonctionnera le trio Direction sur le "Pôle Artisanat" ? Quel sera concrètement le poids commun et individuel de Carole Laurent et Alex dans les décisions concernant le pôle artisanat et le groupe en général ?**
3. **Que vont devenir nos directeurs actuels ? Vont-ils rester à Carcassonne dans leur périmètre actuel rattachés à Carole et Laurent ?**
4. **Nous apprécions les échanges avec la Direction Générale qui se déplace sur site : cela va-t-il continuer ? Est-ce qu'Alex va continuer à nous suivre et intervenir ?**

Benjamin RANG indique que c'est la première fois dans sa carrière qu'il voit un CSE s'inquiéter du sort de la Direction, cela montre une vraie cohésion. Il adresse ses félicitations aux élus, cela l'inspire énormément.

Avec la constitution de ce groupe, Jean-Michel SIGNOLES est le président et sera notre patron, ainsi que Jean-Laurent THIERRY le Directeur Général. Il évoque une grande stabilité de la gouvernance puisque c'est celle qui existe aujourd'hui au niveau de Goyard.

Alex SIGNOLES garde un rôle tout aussi important dans la direction du groupe. La direction actuelle – Alex SIGNOLES / Carole THERY / Laurent CALAQUE – garde la totalité de ses prérogatives actuelles. Il

faut assurer une parfaite continuité de l'avant, puisque la Direction actuelle de Goyard ne connaît pas bien les métiers de l'artisanat.

Maëlle ROMERA demande un éclaircissement un sur la pyramide de Direction, et qui reporte à qui ?

Benjamin RANG répond qu'Alex SIGNOLES reportera à Jean-Michel SIGNOLES tandis que Carole THERY et Laurent CALAQUE seront en relation avec Jean Laurent THIERRY et reporteront à Alex SIGNOLES. Il n'est donc pas prévu de changement dans leurs responsabilités et leurs périmètres aujourd'hui.

Des fonctions supports vont devenir plus importantes dans l'animation du groupe, il pense notamment aux Ressources Humaines qui vont avoir pour objectif de mener une politique commune. Le rôle de Benjamin RANG sera d'animer fonctionnellement les équipes RH du groupe.

Il n'y a strictement rien qui est prévu en matière géographique, que ce soit Carcassonne vers Paris ou Paris vers Carcassonne. Chaque directeur garde ses équipes et son implantation géographique.

**5. Si notre DRH est rattachée à Benjamin RANG, quid des autres fonctions support rattachées à Carole et quid de Carole ?**

Benjamin RANG nous indique qu'il ne prévoit pas d'être le Manager direct ni de Carole THERY, ni de Gaëlle MAILLOL, qu'il aura un management fonctionnel dans le déploiement de projets par exemple, l'objectif étant de travailler en synergie avec Carole THERY.

**6. Pouvons-nous avoir une vision globale sur la nouvelle structure ? Organigramme ?**

Benjamin RANG n'a pas vocation à communiquer d'organigramme, qui contient pour lui des informations trop confidentielles qui ne doivent pas fuiter en dehors du groupe. Le groupe constitué est le rapprochement de deux pôles, qui vont rester strictement les mêmes et dont le patron sera Jean-Michel SIGNOLES. Aucun changement dans l'organigramme n'est donc prévu aujourd'hui. Les sociétés actuelles : GSH / JAPP et GDF demeurent en France et l'ensemble des sociétés filiales boutiques demeurent également. Des liens de subordination existent entre filiales et siège et cela fonctionne très bien. Cela ne veut pas dire que dans le temps nous ne trouverons pas d'autres manières de mieux travailler ensemble.

**7. Allons-nous avoir une communication de Mr Signoles / la direction GSH sur sa vision du groupe, sur une projection de l'avenir comme l'aurait fait notre Direction ?**

Goyard prévoit évidemment une présentation réciproque après le 1<sup>er</sup> novembre, une réflexion sur le format est en cours : visio conférence ou autre. L'objectif étant de faire en sorte que les équipes puissent se connaître rapidement. Benjamin RANG évoque un ROADSHOW avec Jean-Laurent THIERRY pour faire le tour des ateliers prochainement, courant Novembre. D'autres animations sont en cours de réflexion avec l'appui et le conseil de Laurent CALAQUE / Carole THERY et Alex SIGNOLES.

**8. Goyard a-t-il un CSE et un délégué syndical ? si oui allons-nous avoir un CSE central ?**

A date il n'y a pas de CSE ni de Délégué Syndical, puisqu'il y a eu carence de candidats aux élections professionnelles chez Goyard. Un CSE central n'est pas prévu puisque ce ne sont pas des entreprises

communes. De son côté, Benjamin RANG exprime une déception qu'il y ait eu carence aux élections Goyard, puisqu'il adore travailler avec les représentants du personnel, avec lesquels il n'est pas toujours en accord mais qui permettent communément la construction d'une entreprise.

#### **9. Quels sont les services support externalisés chez Goyard ?**

A date il n'y a pas de service externalisé entièrement chez Goyard, il y a des services qui font appel à des entreprises externalisées sur des projets ou sujets précis. Il indique qu'ils sont plus dans une optique d'internaliser un peu plus, avec l'informatique par exemple, afin de garder les compétences en interne, idem pour la partie finance. Il imagine également la création d'un pôle juridique Goyard.

#### **10. Quelles sont pour vous les valeurs importantes ?**

- Valeurs liées à la marque : intemporalité, authenticité, exclusivité, indépendance et liberté ;
- Valeurs internes : héritage, famille, excellence.

#### **11. Tous les ans, notre direction prend le temps de nous faire un "état de santé" du groupe.**

**Cette routine sera-t-elle maintenue par Goyard ? Elle est nécessaire et très appréciée ; elle joue un rôle dans le lien de proximité avec notre direction et notre engagement quotidien.**

Il est important que les collaborateurs soient avertis de l'état de santé du groupe mais rien n'a été acté pour le moment. Via les CSE qui sont déjà établis ? Via des événements ? Benjamin RANG relève qu'il n'y a pas de fonctionnement possible dans un groupe s'il n'y a pas de communication descendante. Pour lui un groupe est une somme de grandes différences.

#### **12. Est-ce que les équipes sur le site de La Providence pourront y rester ?**

Benjamin RANG ne possède pas d'information particulière à date sur le sujet de la Providence. Si sujet il y a, il sera évidemment communiqué en priorité au CSE puis à l'ensemble des salariés.

#### **13. Quel sera le fonctionnement entre les chefs produits et les chefs de projet ?**

Le fonctionnement sera celui habituel sans aucun changement prévu.

#### **14. Est-ce que les fonctions support devront être plus présentes à Paris ?**

Il est probable qu'il y ait des déplacements plus fréquents, ce qui est assez classique lorsque l'on commence à travailler ensemble. La visio dépanne mais le contact direct est plus productif.

#### **15. Est-ce que la stratégie des ateliers est maintenue ? en termes de temps et de financement comment cela va se passer ?**

La création du groupe ne change rien à la stratégie des ateliers, il y a des projets de développement, la dynamique est positive. Benjamin RANG a récemment assisté à sa première réunion projection à 1/2/3 ans, avec une volonté de Goyard de rester dans une dynamique de croissance et de faire confiance aux experts de l'artisanat pour la création de nouveaux ateliers, ou autres sujets relevant du domaine production, avec évidemment une implication plus importante de Jean-Laurent THIERRY et Jean-Michel SIGNOLES sur ces sujets.

#### **16. Les délais de prises de décisions vont-ils être rallongés ?**

Les interlocuteurs restent les mêmes, il n'y a aucune raison que les délais de prise de décision soit rallongé. Bien entendu, certaines décisions devront être prises plus collégialement au niveau siège mais il n'y a pas de raison de rallonger les délais.

#### **17. Quelles solutions seront proposées en cas de service doublon ? des licenciements sont-ils envisagés dans le cadre de la réorganisation ?**

Il ne s'agit pas d'une réorganisation, ni d'une restructuration, les fonctions supports vont continuer à travailler chacun pour leur pôle respectif. Une coordination doit être faite entre les services, il faut s'inspirer les uns des autres. Benjamin RANG indique qu'il a besoin de comprendre ce qu'il se passe sur le terrain et qu'avec la constitution du groupe cela crée de la synergie, des échanges de bonnes pratiques, pour avancer ensemble. Chaque pôle devra cependant garder son identité.

Nous rapprochons deux pôles avec un succès incroyable, il n'y a donc pas de projet de réorganisation pour l'instant.

Maëlle ROMERA pose la question de savoir ce qu'il en est demain ?

Benjamin RANG répond qu'il y aura peut-être des choses à faire demain pour améliorer nos façons de travailler.

#### **18. Ce rachat pourra t'il nous permettre de plus participer à la prise de certaines décisions afin d'échanger en direct pour mieux exprimer certaines problématiques/solutions -> But améliorer la performance ?**

Le premier message apporté est celui des membres du comité de direction Goyard : message d'immense enthousiasme de pouvoir créer ce groupe, cela donne énormément de sens, à la marque, aux produits, aux équipes. Cela va permettre la consolidation des savoirs-faires, notamment via le pôle artisanal que l'on va pouvoir pérenniser, conserver et améliorer avec d'autres idées. C'est pour les équipes Goyard une immense chance, beaucoup d'entreprises dans le monde du luxe procèdent à ce type d'opérations, surtout dans notre industrie à haute valeur ajoutée. Le but est de continuer de nous développer tous ensemble.

#### **19. Quid des contrats CDD ?**

RAS au niveau des CDD, et même à n'importe quel niveau et pour n'importe quel type de contrat, aucune vocation à supprimer des emplois.

**20. Le statut cadre au forfait, va-t-il être conservé ? Le temps de travail pour les salariés à 39h va-t-il changer ?**

La création du groupe ne change rien aux différents temps de travail.

**21. Comment et avec qui vont se passer les accords NAO ?**

Les NAO seront organisées comme habituellement, c'est-à-dire avec les organisations syndicales locales et la direction. Benjamin RANG aura évidemment un regard sur les négociations en cours afin de ne pas créer d'écart d'une société à l'autre, il se préoccupera des décisions.

**22. Est-ce que le taux de refacturation va être revu de façon significative ? Pour le versement de la participation**

Benjamin RANG est étonné par cette question, le sujet de refacturation étant un sujet de décision économique et financière, le pilotage économique ne relevant pas des attributions du CSE.

Les élus indiquent que la question sous-jacente est de savoir si le taux de participation va significativement baisser ou non, et qu'ils sont en droit d'être informés.

Benjamin RANG répond qu'ALGO restera une entité industrielle avec du résultat, un budget, en s'assurant qu'il n'y ait pas de perte d'argent. Ce n'est pas le sujet mais Benjamin RANG indique qu'il peut y avoir de très bonnes raisons pour qu'une entreprise ne gagne pas d'argent. Il ne peut cependant pas concevoir qu'en faisant un rapprochement du groupe cela entraîne une baisse de la participation et que rien ne soit reversé aux salariés.

**23. Qui aura un droit de regard et d'argumentation sur nos augmentations et primes annuelles ? Qui sera le décisionnaire final ?**

En tant que DRH du groupe il va évidemment jouer un rôle, superviser les politiques salariales, et les revues salariales.

Margaux CARREYRE indique que la question a été posée dans le sens : aujourd'hui ce sont Alex SIGNOLES / Carole THERY / Laurent CALAQUE qui tranchent mais parce qu'ils ont la capacité d'être justes puisqu'ils nous connaissent, qu'en est-il demain ?

Maëlle ROMERA prend un exemple concret : « si je demande 500€, que mon manager dit 400€, mon N+2 300€, et vous – Benjamin RANG – 200€, qui tranche ? »

Benjamin RANG répond qu'il ne prendra pas de décisions sur des collaborateurs qu'il ne connaît pas, mais qu'il aura par exemple la possibilité de distribuer des enveloppes salariales. Aussi, il pourra demander aux RH sur des cas particuliers de donner du sens : « Pourquoi telle personne est augmentée de X% » ? Il indique également que Jean-Michel SIGNOLES aura le pouvoir de trancher.

Il précise qu'il n'aura pas de valeur ajoutée sur la campagne des Primes 2024 et AI 2025, mais qu'il sera plus présent les prochaines années.

**24. Va-t-on garder nos avantages ? (Chèque vacances, forfait mobilité, participation, intéressement, AI annuelles, flex horaires, prime annuelle, TR, mutuelle & prévoyance, télétravail)**

Concernant les avantages sociaux rien n'est prévu, il n'est ni prévu d'augmenter ni de diminuer les avantages sociaux.

**25. Quels sont les avantages des salariés de Goyard ? Les avantages sociaux des salariés d'Algo vont-ils être étendus aux autres salariés du groupe Goyard ?**

Benjamin RANG a l'ambition de déployer des avantages sociaux chez Goyard qui en ont aujourd'hui moins que nous. L'objectif est d'être dans une logique de déploiement.

Par les conventions collectives, les avantages sociaux ne seront pas forcément les mêmes, mais l'objectif est de converger vers des avantages sociaux similaires. Aussi, les avantages sociaux ne seront pas identiques partout, ce qu'il pourra parfaitement assumer et justifier par des différences géographiques notamment.

Pascal HEMME indique que rien n'empêche les directions d'être plus favorables que les conventions collectives.

**26. Allons-nous avoir des ventes au personnel goyard ?**

Non car ce n'est pas le cas des salariés chez Goyard aujourd'hui.

Maëlle ROMERA demande s'il y aura des cadeaux de fin d'année par exemple ?

Benjamin RANG répond qu'il y en a eu à certains moments mais que cela était très ponctuel.

Benjamin RANG s'adresse aux élus en indiquant de véhiculer un message rassurant à l'ensemble des collaborateurs.

**- Questions CSE**

**1. Est-il possible de consulter le CSE lorsqu'il est envisagé un changement d'implantation des locaux ?**

Oui cela est évidemment possible.

Margaux CARREYRE pose la question aux élus de savoir dans quel sens cette question a été posée.

Lisa AZOUG répond que par exemple, les salles de réunion créées au 2<sup>ème</sup> étage de LANNOLIER sont mal insonorisées, et qu'à ce titre les élus auraient pu proposer des actions préventives s'ils avaient été mis au courant des différents travaux.

## **2. Serait-il possible de payer en carte TR aux différentes machines du stock comme c'est le cas à la Manufacture ?**

Concernant l'acceptation des TR, le prestataire ne dispose pas à ce jour de l'agrément permettant le paiement par ce moyen.

Néanmoins, il indique que dans 85% des cas et même sans cet agrément, le paiement par TR fonctionne (un test sera prochainement effectué pour confirmation).

Si cela était confirmé, les salariés pourraient donc recharger leur badge via le distributeur à café et distributeur de snacks équipés de TPE par CB ou TR et ainsi se servir sur l'ensemble des distributeurs.

### **- Divers**

#### **1. CA ALGO réalisé à date**

Le taux d'avancement est de 100.30% par rapport au budget du 3T2024 du 1<sup>er</sup> Octobre au 21 Octobre.

#### **2. Information date rachat**

Sauf évènement majeur, la date officielle du rachat est positionnée au 31/10.

#### **3. Chèques KDEOS**

Margaux CARREYRE informe l'assemblée que le montant des tickets Kdéos sera cette année de 193€ par salarié présent au 01/11/24. Ce montant correspond à 5% du PMSS, somme maximum exonérée de cotisations de sécurité sociale. Le planning de distribution sera prochainement communiqué.

La prochaine réunion CSE aura lieu **le 26 Novembre 2024 à 8h30.**

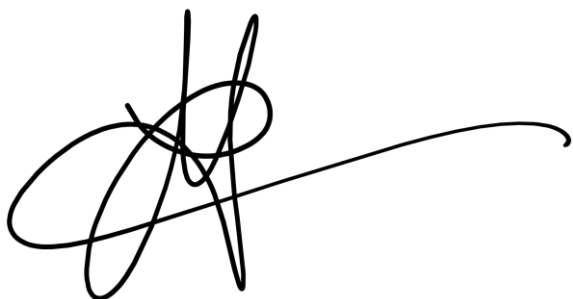
La prochaine réunion CSSCT aura lieu **le 17 Décembre 2024 à 8h30.**

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30.*

Fait à Carcassonne  
Le 22 Octobre 2024

**Pour la société**  
**Margaux CARREYRE**  
**Responsable RH**

**Pour le CSE**  
**Marie MARTINEZ**  
**Secrétaire du CSE**



## Approbation du Procès-Verbal Réunion ordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

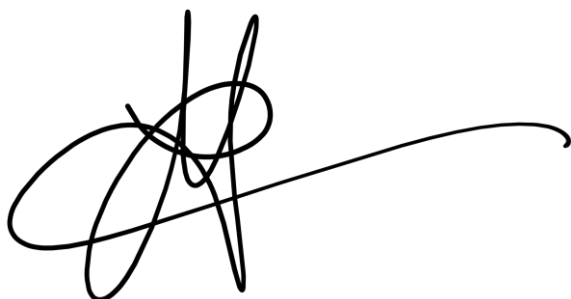
Les élus procèdent à l'approbation du Procès-Verbal de la Réunion ordinaire du Comité Social et économique de la société ALGO du 22.10.24 :

| NOMBRE DE VOTES POUR : | NOMBRE DE VOTES CONTRE : | ABSENTION : |
|------------------------|--------------------------|-------------|
| 8                      | 0                        | 0           |

Fait à Carcassonne  
Le 23 Octobre 2024

Pour la société  
Margaux CARREYRE  
Responsable RH

Pour le CSE  
Marie MARTINEZ  
Secrétaire du CSE

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large circular loop at the top and a long horizontal stroke extending to the right.